



## PRESENTATION DE LA FORMATION DE TECHNICIEN SUPERIEUR

### Document synthétique de présentation

Élaboration : EAMAU / TSGU - Septembre 99

Depuis la rentrée 98 une formation initiale de Techniciens Supérieurs en " gestion urbaine " (TSGU) est mise en place à l'EAMAU sur laquelle peuvent être greffées des actions de formation continue pour les professionnels en activité.

La formation correspond à une réponse à des besoins ressentis par les différents intervenants dans la gestion des villes, aussi bien pour améliorer les productions actuelles que pour accompagner les politiques de décentralisation mises en œuvre dans de nombreux pays africains : modification des missions des services actuels, formation de cadres adaptés aux nouveaux services et privatisation de la réalisation des travaux, de la maintenance, et de la gestion commerciale ou de l'exploitation.

L'EAMAU, à vocation de former pour les métiers de l'urbanisme, a bien compris cette double nécessité et l'a largement prise en considération dans son nouveau projet d'Etablissement.

La filière TSGU est dans un premier temps montée à titre expérimental pour développer un modèle transposable en totalité ou en partie dans des structures de formation partenaires de l'EAMAU dans la région.

### ■ UNE FORMATION A DESTINATION DES INTERVENANTS DANS LA GESTION URBAINE

La gestion des villes comprend des domaines d'activités variés tels que la voirie, l'assainissement (eaux pluviales, eaux vannes et eaux usées), l'eau potable, la maîtrise du foncier, le traitement des déchets ménagers et industriels, l'éclairage public, les transports, la signalisation, les bâtiments et le patrimoine bâti, les espaces publics, l'adressage... pour lesquels différentes missions doivent être assurées pour en assurer le bon fonctionnement.

Les intervenants en sont :

- **les services des collectivités et étatiques,**
- **les bureaux d'études et entreprises du secteur privé,** et
- **les ONG ou associations** dont l'action est orientée sur la ville. Ils constituent les structures cibles de la formation dispensée à l'EAMAU.

### ■ UN PROFIL DE TECHNICIEN URBAIN QUI REpond AUX ATTENTES DES OPERATEURS

" Le technicien urbain doit tant dans une ville capitale que dans des villes de province, être capable de prendre le relais du concepteur et de traduire dans les faits les options approuvées. " (J. L. Armand, ACA, Montpellier 1980)

Le profil général du technicien urbain tel que défini ci-dessus correspond globalement à celui que l'EAMAU et ses partenaires souhaitent développer : à l'issue de la formation, " le technicien sortant doit être capable de seconder efficacement les cadres décideurs dans la définition et le suivi des projets, alliant connaissances théoriques appliquées à une aptitude au travail de terrain. " (Même source).

Les entretiens d'identification des profils des sortants tenus à ce jour laissent cependant apparaître des différences entre les besoins des entrepreneurs et bureaux d'études, ceux des services publics et ceux des ONG :

- dans la définition des domaines prioritaires, les opérateurs n'intervenant quasiment jamais en même temps sur tous les secteurs de gestion urbaine
- dans celle des responsabilités du technicien qui varie selon le type et la dimension de l'organisation concernée
- dans celle des activités du technicien selon qu'il travaille en ville capitale, où il doit être spécialisé pour un seul ou deux secteurs au maximum, ou en ville secondaire où il doit être

beaucoup plus polyvalent. Pour chaque domaine et pour chaque type d'organisation opérant dans la gestion urbaine sont ainsi identifiés :

- les fonctions à exercer - agent d'exécution, superviseur, chef d'équipe, chef de chantier, conducteur de travaux, adjoint de chef de service ou chef de service... soit plus précisément le type et le niveau de responsabilités (techniques, commerciales, managériales, etc.)
- les activités à assurer, en conception, réalisation, maintenance ou gestion - exploitation (conception, planification, coordination, réalisation, suivi, contrôle, animation, etc.)
- les connaissances, outils et moyens à maîtriser - dessin, mathématiques, français, technologie, étude des coûts et des budgets, documentation, communication, bureautique, informatique, etc.

## ■ UN PROJET PEDAGOGIQUE RESOLUMENT TOURNE VERS LE CONCRET ET LE PROFESSIONNALISME

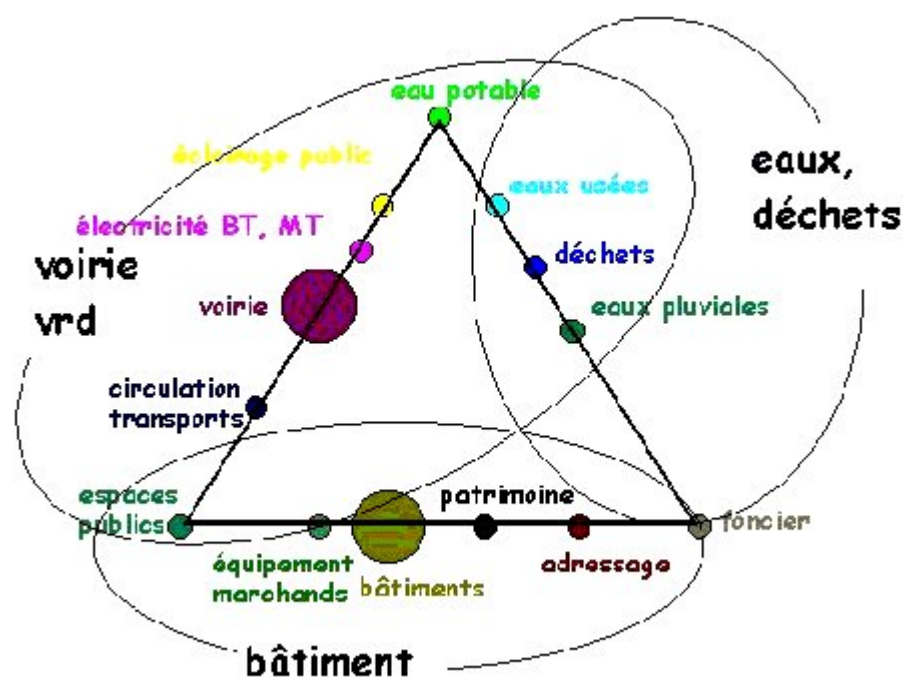
### Les capacités à développer

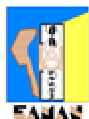
Au delà des aspects spécifiquement techniques du génie urbain, il s'agit de développer des compétences d'animation, de communication et de management pour assurer aux participants une réelle maîtrise opérationnelle des problèmes de gestion rencontrés quotidiennement dans leur métier. Les capacités à développer sont donc de deux ordres : si certaines (capacités générales : communication, animation, dessin, français, mathématiques, bureautique, anglais) sont utilisées par tous les secteurs de la gestion urbaine, d'autres (**capacités spécifiques** : technologie, topographie, gestion de production, gestion des budgets, etc.) sont particulières à chacun d'eux.

Aussi est-il mis en place un système de **formation modulaire** (un module par secteur de gestion urbaine, soit quatorze modules indépendants), **chaque module reprenant et développant les capacités générales tout en s'attachant à faire acquérir les capacités spécifiques**.

La GESTION URBAINE est, dans la mesure du possible, appréhendée selon les usages pratiqués dans la région, et à partir des activités des services de gestion urbaine ont été identifiés trois domaines principaux d'intervention :

bâtiments,  
voirie - VRD,  
eaux - déchets, qui interfèrent souvent entre eux.





## Une formation permettant aux étudiants de se former pour un emploi – cible

L'objectif visé est que les étudiants sortants soient opérationnels dès leur sortie de l'École, au moins que leur adaptation soit la plus rapide possible.

Le cycle standard est de trois ans décomposé comme suit :

les deux premières années et une partie de la troisième permettent aux étudiants d'acquérir une maîtrise suffisante du métier (ou des métiers) pour une adaptabilité à chacun des différents secteurs. Chaque année est entrecoupée d'un stage de sensibilisation et de production.

la troisième année est principalement constituée d'un stage professionnel en alternance avec des apports théoriques supplémentaires pour permettre aux étudiants d'approfondir leur professionnalisme dans un ou plusieurs secteurs plus particuliers pour lesquels ils désirent se spécialiser. Ceci, dans le cadre d'une orientation soit vers le service public, soit vers l'entreprise, ou soit vers les ONG, prenant ainsi en compte les différences dans la définition du profil des sortants.

## Une formation souple et adaptée aux contraintes budgétaires des étudiants

Le cycle étant composé de modules indépendants répétés tous les ans et de stages, la possibilité pour certains étudiants de découper la formation de manière à suivre moins de modules par année peut être envisagée, le diplôme étant alors obtenu en plus de temps mais de façon à s'adapter à leur budget d'études.

## Méthodologie

Chaque module se déroule à dates fixes, sous la responsabilité d'un professionnel reconnu et avec la participation d'intervenants extérieurs spécialistes dans le secteur.

Les matinées sont consacrées à la formation aux métiers sur cas réels. Les après-midi sont réservées aux apports en sciences appliquées, informatique, expression écrite et communication, dessin.

## Pédagogie

Elle se veut active et participative : une prise de conscience est la base de tout apprentissage. Le stagiaire comme l'étudiant doit se voir ou se sentir en train d'agir pour pouvoir modifier quelque chose dans son comportement. La finalité est de guider l'apprenant vers une autonomie lui permettant d'évoluer pendant et après la formation.

## Schéma de principe

Découverte → Analyse → Théorisation → Application (Production) → Évaluation

## Exigences pédagogiques

Répartition du budget temps :

- 70% à l'acquisition des capacités spécifiques (25 h/semaine)
- 30% à l'acquisition des capacités générales (10 h/semaine)

La production des étudiants durant leur formation doit avoir une qualité professionnelle : aussi travaillent-ils la majorité du temps sur des projets réels, en cours d'exécution ou en phase de conception.

Le support d'étude utilisé pour l'acquisition des capacités spécifiques est nécessairement issu d'un ou plusieurs projets réels ayant valeur de démonstration. La production des étudiants doit pouvoir valablement intégrer le projet, en refaisant, complétant, ou transformant des aspects judicieusement choisis par le formateur, ou bien en conduisant des parties d'études de cas similaires.

Le support d'étude utilisé pour l'acquisition des capacités générales est essentiellement en rapport



avec le thème du module en cours, et la production des étudiants rentre autant que possible dans le cadre du projet étudié.

### Moyens matériels et équipements

Ils correspondent à un environnement professionnel de bon niveau.

L'EAMAU met à disposition :

- un poste de travail par apprenant (table-bureau et table à dessin)
- un poste informatique pour 2 ou 3 apprenants (bureautique et informatique industrielle)

Le matériel personnel (dessin, calculatrice, etc.) n'est pas fourni par l'ÉCOLE.

### **■ ASPECTS PRATIQUES**

#### L'admission à l'EAMAU

Elle se fait par deux voies :

- **sur concours**, pour les jeunes bacheliers (ou diplôme reconnu équivalent par le CAMES) ayant leur diplôme depuis deux ans au plus,
- **sur dossier** pour les professionnels.

L'ouverture de la formation aux professionnels marque la volonté de former des sortants opérationnels. De plus, l'apport d'expérience des professionnels sur les nouveaux bacheliers est un atout non négligeable à l'apprentissage des comportements.

#### Budget annuel à prévoir pour un étudiant

Les frais de scolarité à l'EAMAU en filière TSGU standard, s'élèvent à 1.500.000 FCFA par an. Les frais de scolarité, pour la filière TSGU à cursus adapté pour les étudiants désirant morceler leur formation, s'élèvent à 200.000 FCFA par mois.

Ne sont pas pris en compte par l'École :

- les frais d'équipement et fournitures diverses.
- l'hébergement, nourriture, et autres frais divers.

#### L'ouverture des modules à la formation continue

Aux différents modules peuvent également participer des stagiaires en formation continue désireux de découvrir l'un des secteurs de la gestion urbaine ou d'affiner leurs connaissances, et disposant de moyens pour financer leur participation (de l'ordre de 85.000 FCFA par semaine).

Les stagiaires suivent le matin la même formation que les étudiants. L'après-midi est réservée à des apports personnalisés.

L'admission des stagiaires se fait sur dossier et après validation d'un cahier des charges.

**CURSUS " ETALE "** ou adapté à un budget ou autres nécessités : pour chaque cas particulier, l'EAMAU se charge de planifier le cursus et le budget.